

27 FEVRIER 1978.-

AMPREVILLE .-(14)  
\*\*\*\*\*

HEURE : vers 0 H 45

TEMOIN : Mme Veuve MARILYN (pseudonyme), 68 ans, commerçante.

LES FAITS : Le témoin regagnait son domicile au volant de sa camionnette Wolswagen, à une heure qui lui est habituelle par la D. 514 dans le sens CAEN-CABOURG. Mme Marilyn connaît parfaitement ce trajet pour le pratiquer, en dehors de la saison touristique, pratiquement quotiennement. Après avoir traversé successivement le pont du canal de CAEN à la mer et celui de l'Orne, après la commune de Bénouville, elle arriva à hauteur du hameau de Longueville, où la D.514 forme une courbe sur une pente de 19 m de dénivellation. Arrivée au sommet de cette pente elle aperçut légèrement sur sa droite vers l'EST.NORD.EST, près du hameau LE MOUPIER, à environ 1 Km, située devant une haie d'arbres délimitant un verger, une grosse boule rouge lumineuse aplatie sur sa hauteur, se tenant à une hauteur moyenne de trois mètres au-dessus du sol. Elle était munie d'un mouvement vertical ascendant et descendant alternativement au-dessus du même point. Mme Marilyn poursuivit sa route tout en observant cette boule lumineuse dont le diamètre devait être de 4 à 5 m ( $\phi$  de 6 à 7 mm en grandeur apparente à 825 m)/

Le témoin arriva à hauteur de l'objet distant alors de plus de 800 m; le dépassa et préféra continuer son chemin et ne pas s'arrêter ignorant ce qui pourrait arriver dans une telle situation. Si bien que peu de temps après avoir passé devant l'objet, et après avoir parcouru une distance approximative de 750 m depuis le début de son observation, cette dernière prit fin à cause de la nouvelle position géogra-

phique du témoin par rapport à la boule lumineuse et de la configuration générale du paysage qui empêchait maintenant toutes possibilités de vision en direction de l'objet lumineux. Mme Marilyn a noté que son chien était en "effervescence" et qu'il aboyait au moment de son observation. Il se peut toutefois que cette réaction de l'animal ait été provoquée par le fait que le témoin a légèrement ralenti au cours de son observation. Mme Marilyn a observé l'objet pendant environ une minute, et, sitôt arrivée chez elle, elle appela son fils au téléphone à Caen pour lui relater son observation. Il était 01 H 00 du matin. Des recherches ont été entreprises dès le lendemain, juste avant la limite communale séparant le territoire de la commune d'ANFREVILLE et de celle de Ranville, à l'endroit précis où avait stationné l'objet, mais aucune trace ne fut découverte.

ENQUÊTE DE M. CHEVALLIER (GENPI)